

La modernisation agricole au Rwanda. Les impasses des années du développement

Bernard Charlery de la Masselière

► **To cite this version:**

Bernard Charlery de la Masselière. La modernisation agricole au Rwanda. Les impasses des années du développement. Isabelle Parmentier. Études et bibliographies d'histoire environnementale : Belgique - Nord de la France - Afrique centrale / Actes des 2e RBel, Namur, décembre 2012, Presses universitaires de Namur, 2016, Autres futurs, 978-2-87037-963-9. hal-02018816

HAL Id: hal-02018816

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02018816>

Submitted on 14 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La modernisation agricole au Rwanda

Les impasses des années du développement

Bernard Charlery de la Masselière

Professeur, UMR Dynamiques rurales – Université Toulouse-Le Mirail / ENFA

Pourquoi parler de modernisation et de développement dans un colloque consacré à l'histoire de l'environnement ? L'invitation qui m'a été faite¹, faisait référence à l'histoire des espaces agraires et des cultures vivrières au Rwanda. Beaucoup de choses ont déjà été écrites, et particulièrement en Belgique, sur cette question, qui a par ailleurs donné matière à des débats de longue durée qui sont restés sans doute trop cantonnés dans une sphère spécialisée. En faire une synthèse serait ici impossible. La tâche assignée au chercheur serait plutôt de donner du sens à cette histoire ou mieux d'en *travailler* le sens ; tâche risquée car, qu'on le veuille ou non, elle vient buter sur le conflit et, selon l'appellation instituée, sur le génocide de 1994. Elle doit, par conséquent, prendre en compte les processus qui ont entraîné la montée de la violence au cours des années 1980, qui elle-même nous renvoie directement à la crise du modèle de développement colonial et néocolonial. Nous sommes donc placés dans une position inconfortable entre un événement dramatique majeur et l'évolution des structures (sociales, environnementales, ...) sur la moyenne et la longue durée. Bien qu'il conserve son autonomie et son caractère unique et inattendu, l'évènement donne-t-il un sens particulier à une « histoire-système » dont il ne saurait être pourtant la simple justification ? Si tant est que l'on puisse donner une explication rationnelle et définitive de la violence collective, on a pu dire que le génocide du Rwanda avait été sinon le produit du moins un effet indirect d'une idéologie ruralisante qui aurait marqué la politique des deux premières républiques. Faire une histoire de l'environnement d'un pays qui, à plus de 80%, reste marqué par la ruralité, renvoie nécessairement à la façon dont le paysan « travaille » l'espace et le temps sur la durée et aux conditions de son intégration dans un environnement plus large qui tout à la fois le porte et le contraint. L'environnement des années précédant le génocide nourrit une crise d'indétermination, au sens anthropologique du terme, qui se développe sur baisse du PIB dès 1980, sur la détérioration de la production agricole (1983) qui entraîne des situations de disette, et sur la réduction des dépenses de l'Etat autocratique, contraint par les politiques d'ajustement structurel. Les conséquences sur la société elle-même sont connues : blocage des dynamiques sociales qui prenaient appui sur la logique du développement, mise en lumière des contradictions sociales qui s'étaient renforcées derrière le mythe de la société paysanne égalitaire, crispation identitaire nourrie par l'occultation d'une histoire conflictuelle², ou encore naturalisation des catégories ethniques sous l'effet de la raréfaction des ressources. L'histoire de l'environnement, quand bien même on réduirait celui-ci à sa dimension naturelle, ne peut s'abstraire de cette histoire conflictuelle dont on peut faire l'hypothèse qu'elle est au cours du vingtième siècle le produit d'un processus général et paradoxal de modernisation agricole et de développement qui a conduit la société rwandaise vers une impasse que l'évènement de 1994 révèle tout en donnant les clés de lecture pour le relier aux structures qui, sur la moyenne ou la longue durée, l'ont rendu possible.

¹ Je remercie l'Université de Namur de m'avoir donné ainsi l'occasion de reprendre mes travaux sur le Rwanda interrompus depuis 1994

² Que la politique des quotas cherchait à exorciser.

1. La modernisation agricole

Que faut-il entendre par « modernisation agricole » ? Il s'agit d'un processus complexe qui s'appuie sur l'engagement de l'agriculteur dans un nouvel effort productif et sur le développement des cultures coloniales comme le café. On peut considérer que par-là s'est inventée une paysannerie qui se définit d'abord dans son mode de relation à l'Etat, qu'il soit colonial ou indépendant. L'Etat va encadrer le paysan de façon stricte afin de mobiliser la force de travail selon des objectifs de production prédéfinis comme en témoigne l'instauration des cultures vivrières obligatoires sous la colonisation ou la gestion par projets (OVAPAM, BGM, GBK, etc.) à partir des années 1960. Le paysan diffuse ainsi dans l'espace national les codes du pouvoir qui sont ceux du développement dont la logique imprègne l'ensemble de la société rwandaise. L'idéologie du développement est d'abord une idéologie technicienne, qui est portée par le corps des agronomes et qui engage progressivement un nouveau rapport à la nature et aux environnements au sens plus large. La modernisation s'applique à un Rwanda rural, densément peuplé et dont l'agriculture est la principale richesse, d'où sa forte dimension agro-écologique à travers laquelle se diffuse l'idéologie ruralisante qui a pu justifier de façon tragique les événements de 1994.

La modernisation bute en effet sur 1994. Un auteur comme Philip Verwimp (2003)³ peut ainsi traquer le profil économique du paysan « Perpetrator of Genocide ». Cela nous renvoie à la question de l'invention de la paysannerie et plus particulièrement dans cette situation dramatique à la façon dont se construit l'archétype du paysan « en train de perdre sa condition de paysan », c'est-à-dire sa capacité à s'inscrire pleinement dans le rôle que lui avait assigné l'Etat et à travers lequel il avait réorganisé l'ensemble de ses rapports de production et tracé de nouvelles perspectives sociales et économiques. Dans les années 1980-1990, j'avais identifié des formes d'asphyxie sociale et de désintégration spatiale que produisait dans un contexte de raréfaction de la terre le processus de modernisation. On peut cependant, dans le contexte de ces *Rencontres d'Histoire de l'environnement*, élargir la question en se demandant comment se construit et se reproduit un environnement non seulement naturel mais surtout sociogéographique incluant la question de la nature – la nature vue d'abord comme *la nature de l'homme* – et comment il produit ses propres limites ou ses propres contradictions.

La question est d'actualité dans la mesure où ce modèle de développement ou de modernité qui s'est imposé depuis la colonisation, jusqu'à en devenir anachronique, est aujourd'hui réactivé, réinventé dans un nouveau contexte malgré les effets tragiques qu'il a produit. On le retrouve dans les différentes approches du *Plan Stratégique pour la transformation de l'agriculture* de 2004 : approche technicienne de l'intensification agricole, approche filière et approche par grands projets dont l'objectif est de se repositionner sur le marché international, approche naturalo-conservationniste de la lutte antiérosive, approche participative, autoritaire et centraliste, qui permet de remobiliser la force de travail paysanne, etc. On pourrait y ajouter la politique de villagisation, que la colonisation avait déjà préconisée, dont l'objectif affiché est celui d'un meilleur accès au marché et aux revenus non agricoles mais qui facilite aussi, à travers la territorialisation des populations rurales, l'encadrement des producteurs.

³ VERWIMP P., *An Economic profile of Peasant Perpetrators of Genocide. Micro-Level Evidence from Rwanda.*

Il est donc utile de revenir sur les références et les ressorts d'un modèle qui continue à confiner les paysans dans un environnement contraint et exigu. L'analyse des généalogies foncières dans les années 1980 avait déjà mis en évidence les risques d'implosion spatiale comme anticipation de l'implosion sociale, autorisant pour les jeunes ruraux sans avenir agricole toute dérivation identitaire que les apprentis sorciers de l'affrontement ethnique ont su manipuler.

2. La nature du modèle

Le modèle repose d'abord sur un discours/diagnostic vertueux. Ses principaux fondements en sont la protection de la nature et la protection du paysan contre lui-même, dans une perspective d'amélioration du bien-être qui a servi de justification à la mission civilisatrice de la colonisation. On peut parmi d'autres prendre deux références qui témoignent de l'esprit de cette mission. Le Gouverneur Harroy le définissait ainsi dans son discours introductif à la 3^e réunion du Comité Régional de l'Est africain consacrée à la conservation et l'utilisation du sol : « *Et il sera inlassablement refrappé sur le clou, en répétant à chacun 'Protège ta terre, elle te le rendra' et en utilisant, pour ancrer ces slogans dans les esprits, la leçon, le tract, l'affiche, le livre, le film, la conférence, le meeting, les émissions radiophoniques, le prêche ecclésiastique même...* ». En 1946, un agronome belge pouvait faire le constat suivant à propos de la dégradation de la nature : « *Si l'Européen s'est rendu compte de la mauvaise direction, l'indigène est encore loin de voir les dégâts qu'il a occasionnés* »⁴.

Le diagnostic va utiliser la question naturelle comme prétexte d'une transformation radicale de l'intervention de l'homme sur l'environnement. L'érosion et la perte de fertilité des sols alimentent un discours alarmiste qui va permettre l'intervention technique. La science du sol sert de médiation technique à travers laquelle se matérialise une utopie technologique « agrotechnicienne », prémises du développement durable. La nature, considérée comme un sujet disponible à tous, peut se domestiquer, se maîtriser. On peut prendre pour exemple l'obsession métrique des rapports agronomiques de la période coloniale dans les consignes qu'ils imposent à l'ordonnancement méticuleux du paysage et par lesquelles ils contrôlent de façon stricte l'investissement de la force travail paysanne. La conséquence en est la rationalisation sinon la reconstruction nécessaire de la nature et des environnements dans la perspective du nouvel ordre productif voulu par la colonisation : « *Non seulement la nature doit être reconstruite, mais l'homme son principal ennemi...doit subir une profonde rééducation* ». Le Rwanda est ainsi découpé en « régions naturelles » qui servent de base à la statistique nationale et à la spécialisation spatiale des politiques agricoles. La lutte antiérosive sert de prétexte à une structuration stricte des espaces : talus, fossés, terrasses radicales redessinent le paysage des collines en lignes isohypses, la réalité se fait carte grâce en particulier à l'objectivation du réel sous la métrique de l'agronome-géomètre. « L'esprit du Blanc guidera la main du Noir ».

Cet imposant travail qui construit le paysage productif rwandais depuis la colonisation, n'a pu se réaliser sans un sur-encadrement du monde paysan. Il faut ainsi reconnaître le lien indissociable entre l'exploitation de la nature et l'exploitation du travail, et la nécessité de les intégrer dans un seul

⁴ DOHOGNE, L., 1946. La conservation des sols africains. *Servir*, n°2, pp.67-81 ; n°3 pp. 115-125 ; n°4 p.173-184 ; n°5 p 227 ; n°6 p. 237

et même processus, qui est celui de la transformation de la finalité du travail productif sur la matière. L'administration et les politiques publiques ont joué un rôle central : contrôle vivrier (interdiction de l'exportation des vivres et du bétail), introduction de la caféiculture (deux fois plus productive que le haricot/sorgho en 1956), nouvelles cultures (pomme de terre, manioc, riz), extension des cultures (manioc mais dont la productivité est faible par rapport aux cultures coutumières), imposition (capitalisation par mobilisation du travail en surplus ; corvées qui ont entraîné une fuite massive vers Ouganda). La fixation des populations sur le terroir des collines a contraint le producteur à l'intensification des systèmes de production. L'imposition de la caféiculture d'un côté, l'instauration des cultures obligatoires d'un autre matérialisent la rationalité attendue de ces systèmes entre approvisionnement des marchés d'exportation et sécurité alimentaire ou reproduction de la force de travail. Il s'agit bien d'une nouvelle nature. C'est dans les paysannats comme ceux du Bugesera que l'on voit s'imprimer cette logique dans l'organisation la plus banalisée des espaces. HECQ ET FROMENT (1961) évoquent cette « discipline rurale qu'on a imposée aux paysans » alors que ses répercussions sur l'économie nationale sont finalement restées minimes.

Ce qui est en cause dans l'histoire de l'environnement, c'est donc bien d'abord le statut du travail de l'Homme sur la matière. Il n'y a aucune raison d'opposer un monde naturel et un monde artificiel qui serait créé par l'Homme. Pourtant cette idée de nature, détachée de celle de l'Homme et isolée comme capital inerte disponible à qui sait l'organiser, est au cœur de toute la réflexion actuelle sur la gestion des « ressources naturelles » et le développement durable. Cette rupture fondamentale, la colonisation européenne l'avait déjà instituée. Le modèle du développement qui s'est imposé à travers la diffusion de l'économie mondiale fondée sur un mode particulier d'accumulation des richesses, a produit lui-même son opposition avec la nature, dont les agronomes du début du 20^e siècle au Rwanda avaient bien pressenti le côté paradoxal : « La conservation des sols exige l'abandon de l'exploitation pure et simple du sol » (DOHOGNE, 1946 : 188) ; « Maintenant, il faut de nouveau rendre l'indigène, le cultivateur conscient de sa terre agricole, lui rendre sa mentalité... (Ibid., p.294) ; Cependant, « si l'on abandonnait actuellement l'indigène à lui-même [...], la Nature reprendrait ses droits (p.79) et « il serait impossible de nourrir les travailleurs des mines et des industries » (Ibid., p.224).

3. Le grand enfermement

On ne peut pas comprendre l'histoire des environnements productifs au Rwanda sans référence directe à la question foncière. L'accès à la terre détermine également la nécessité ou non d'avoir accès à d'autres revenus que ceux de l'exploitation. La question foncière progressivement tendue dans un contexte de forte croissance démographique mais aussi de confinement spatial pour des raisons déjà évoquées. L'idéologie ruralisante dont on a pu faire un des ressorts du génocide a bloqué le paysan sur les collines. Les regroupements en village (dans le Buberuka par exemple) s'il a permis un meilleur accès aux équipements a entraîné la perte de l'efficacité de la dispersion des habitations sur les versants en termes d'économie de la force de travail. Le contrôle de la mobilité ou de la migration entre campagnes et villes a longtemps interdit toute alternative à l'accumulation de la population sur place. Enfin le rôle important des communes comme supplétif du pouvoir central confirme ce principe de localité et l'importance de l'échelle locale que ce soit dans l'expression de la « participation » solidaire (*umuganda*), dans la gestion des projets ou dans l'exercice de la police et

du contrôle social. Les conséquences sur les environnements productifs localisés ont été diversifiées comme l'ont montré les études que j'ai menées dans les années 1980-1990 sur le nord-ouest du Rwanda. Ainsi le regroupement des villages (*insisiro*) sur les sommets des granites de la crête Zaïre-Nil ont entraîné un divorce entre espace habité et espace cultivé, créant des paysages ouverts à hauts risques de ravinement ou de décollement dont témoigne une fertilité disparue. Sur les hautes terres du Buberuka, **malgré une certaine stabilité des versants...** Aux altitudes plus basses les collines à bananeraies étaient cultivées aux limites des possibilités, d'où une réduction drastique de la taille des exploitations et un resserrement de l'éventail des cultures. D'une manière générale, la stabilisation de l'habitat a entraîné une raréfaction des terres. Les surfaces étaient trop faibles comme l'étaient les bases économiques pour entrer dans les spéculations imposées ou conseillées par le système d'encadrement. La réponse paysanne a été celle d'un allongement du cycle cultural au détriment des jachères. L'intensification aurait supposé diversification et spécialisation des activités. Quelle que soient les particularités des environnements, toutes ces situations portaient le signe d'une implosion spatiale que les événements de 1994 ont tragiquement sanctionnée.

Dans sa recherche de catégorisation du paysan impliqué dans le génocide, Philip Werwimp (2003) applique un principe de « *something to defend* » dans lequel l'accès à la terre occupe la place centrale. La réduction de la superficie des exploitations, selon un mouvement général d'individualisation de la tenure, est un phénomène connu et largement documenté. Il faut cependant le croiser avec les différents moments du cycle des exploitations. Cela donne des situations d'une extrême complexité et d'une grande instabilité qui ont conduit à la rétractation de l'espace et du temps productifs. Les jeunes en particulier ont été amenés à quitter la terre de façon saisonnière ou définitive, et ont pu ainsi entre autres, quand l'occasion s'est présentée, alimenter les armées ou les milices des deux camps. A un autre niveau les versants eux-mêmes sont à considérer comme des unités de gestion des environnements naturels : les contraintes en terre ont entamé la cohérence d'ensemble de leur organisation agraire qui assurait une certaine adéquation entre les systèmes de culture et la gestion des risques (mouvement de masse, érosion de surface, perte en sol, etc.). Ces évolutions ou transformations ont entamé la logique patrimoniale de la gestion et de la transmission foncières. La compétition dans l'accès à la terre a d'un côté favorisé un repli sur des stratégies à court terme ou d'un autre entraîné l'exclusion des plus vulnérables : « ... *acute competition for land in a context characterized by too slow expansion of non-agricultural income opportunities has resulted in increasingly unequal land distribution and rapid processes of land dispossession through both operation of the (illegal) land market and evolution of indigenous tenure arrangements. It is also shown that pervasive incidence of land disputes and the threat of landlessness have led to rising tensions in social relations* ». L'ouverture déjà ancienne des terres de marais à l'agriculture reste un palliatif à la question de la terre. Un projet d'*Aménagement de 1 000 ha de petits marais mené dans le cadre du NEPAD et de la FAO* souligne que les marais, bien que représentant une faible proportion de l'étendue du territoire (7%), constituent un élément de restructuration de l'espace agricole pour obtenir de *hauts rendements* valorisant les qualités intrinsèques de ces sols et leur vocation; pour spécialiser et appuyer les agriculteurs dans un domaine de *production rentable* bien déterminé; pour maximiser *l'intensification du travail*, en milieu rural, tout au long de l'année grâce à l'application des techniques de drainage et d'irrigation qui sécurisent les plantations contre les aléas climatiques; et pour constituer des laboratoires d'initiation à *l'agriculture de marché* et de *réformes agraires* à promouvoir sur les terres de collines. Cette logique marchande a des effets directs sur la gestion durable du milieu naturel qui ne peut reposer que sur des activités non marchandes dans une logique autocentrée sur les terroirs.

Depuis la colonisation, par la diffusion du discours agrotechnicien sur l'intensification et la préservation des sols, lui-même relayé par le pouvoir administratif et politique, le paysan rwandais a progressivement été enfermé dans un champ de servitudes et de contradictions. Les principes du développement ont légitimé la coercition administrative et technique du monde rural, aggravant le fossé entre la ville et la campagne. Au début des années 1990, l'arrêt progressif de l'aide internationale et la déprise des bailleurs de fonds ainsi que la chute des cours des matières premières ont brutalement bloqué les trajectoires individuelles vers l'accès à de nouvelles ressources et à de nouveaux statuts sociaux, ouvrant la voie à un processus d'indétermination et d'indifférenciation qui sans aucun doute a fait le lit du génocide. La distinction ethnique s'inscrit dans l'accentuation des ruptures anciennes entre ville et campagne, même si l'exode rural n'est plus freiné comme il l'était sous la Deuxième République. La question paysanne telle qu'elle se posait avant 1994, reste irrésolue, en particulier dans sa dimension foncière. L'Etat n'a pas abandonné ses principes territoriaux, renouvelés ici dans de nouvelles techniques d'enfermement identitaire des populations rurales. Ces ruptures pèsent sans aucun doute sur la volonté de réconciliation nationale et sur l'émergence de nouveaux rapports sociaux et politiques, d'une nouvelle citoyenneté, qui puissent transcender les stigmates d'une histoire qui est loin d'être « harmonieuse ». Dans l'analyse de la question agricole et paysanne au Rwanda comme dans l'identification des facteurs de crise, le raisonnement naturaliste a longtemps envahi le champ de l'expertise, laissant aux marges les questions plus sociopolitiques de conquête et de contrôle des territoires. Le discours naturaliste, qui perdure aujourd'hui dans la gestion des environnements, ignore souvent que toute ressource intègre nécessairement le travail des hommes et des femmes, et donc son mode d'organisation et de valorisation ; il s'interdit ainsi de trouver les conditions propices à la mise en œuvre du changement technique qu'il ne cesse de proposer.

Bibliographie

CHARLERY de la MASSELIERE B., BART F., BARBARY O., 1986, La Répartition régionale des cultures vivrières au Rwanda: analyse statistique. *Cahiers de L'ORSTOM: Série sciences humaines*, 22, 3-4: 453-477.